



Le Département va faire distribuer très prochainement 2 masques en tissu par habitant par l'intermédiaire des mairies.

Dès à présent, la mairie est en mesure de fournir 1 masque alternatif en tissu, par habitant, grâce à l'action solidaire des « petites mains » d'Armentières.

Pour en faire la demande vous devez remplir ce formulaire ci-dessous et le **déposer à la mairie avant le 8 mai 17h** ou l'envoyer par mail : mairie.armentieresenbrie@orange.fr.

La distribution se fera à la salle des fêtes samedi 9 mai

- de 10h à 12h pour les rues Gillette, Mary, Chemin des Jardins, Lotissement des Vignes, l'Église, Vignettes
- de 14h à 16h pour les rues Isles, Dardenne, Cerisiers, Tancrou, Vieux Chemin, Coulommière
- De 16h à 18h pour les rues Chef de Ville, Abreuvoir, Meaux, Comte d'Évreux, Halage

Pour ceux qui ne peuvent/ veulent pas se déplacer les récupérer à la mairie à partir du 11 mai et sur rendez-vous.

Chaque citoyen devra fournir un justificatif de domicile, le livret de famille ou la déclaration d'impôts.

Les masques du Département seront distribués aussitôt qu'ils nous seront parvenus.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter la mairie au 01 64 35 51 99.

Important : si ces masques contribuent à freiner la propagation de l'épidémie, ils correspondent aux normes AFNOR mais ne sont pas homologués; ils ne constituent pas une garantie absolue contre la transmission du Covid 19.

Nous vous recommandons de les laver à 60° avant tout usage.

FORMULAIRE DE DISTRIBUTION DES MASQUES

Vos coordonnées : M./Mme.....

Adresse : n° Rue :.....

Composition du foyer :personnes

Nombre d'adultes et plus de 15 ans :.....

Nombre d'enfants de plus de 6 ans :